

Compte Rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE du TUTORAT ASSOCIATIF TOULOUSAIN

Jeudi 13 novembre 2008

Cette assemblée générale n'a pas pu se dérouler à 18h dans l'amphithéâtre 1 comme cela était prévu, elle a été déplacée à 19h en salle de conférence (batiment administratif).

L'ordre du jour était :

- Point Polycopiés
- Point Trésorerie
- Vote de Subvention
- Point Communication (dates, déroulement, participants)
- Point SCREAM
- Point LMD
- Point Tutoweb
- Point Impresions
- Point Evaluation du Tutorat

Seuls les points importants ont été abordés compte tenu de l'heure tardive, une prochaine AG sera rapidement organisée.

→ Point LMD :

- La réforme de la P1 appartient à un cadre de réforme LMD (licence master doctorat), ceci dans une volonté d'**harmonisation des études** à l'échelle européenne, pour faciliter les échanges. La réforme débute par la P1 mais à terme c'est tout le cursus médical qui est visé.
- Il est fondamental qu'un maximum de **tuteurs soient bien informés** sur cette réforme et son avancement, car les P1 (actuels et futurs) s'inquiètent et viennent/vont poser des questions.
- Il s'agit d'un amendement et non d'une loi, le processus est donc rapide. La mise en place pour 2009 est possible mais reste complexe, Marine a eu un rendez-vous avec le doyen Rougé qui lui a confirmé ceci.
- L'idée générale est de créer une **Licence 1 Santé** avec 4 filières : **medecine, pharmacie, dentaire, sage femme**, avec un premier semestre commun et un deuxième semestre avec des matières spécifiques à chaque filière. Chaque étudiant s'inscrirait en début d'année dans 1, 2, 3 ou 4 filières pour passer les concours en conséquence. Plus il y a de filières plus il y a de travail mais plus il y a de chances potentielles.
- Retranscription à partir du power point de Marine Michelet, VP études médicales de l'ACEMT :
 - Les raisons d'une L1 santé :
 - Idée de base = Doyen Thulliez (président de la conférences des doyens....en 2006).
 - 2007 : Nomination de JF. Bach, académie des sciences, il est à l'origine du rapport éponyme
 - Pourquoi : diminuer le gâchis humain de la P1
 - Mise en place prévue pour la rentrée 2008 à la base, 2009 possible ms non sûr.
 - Intégration au plan réussite en licence.
 - L1 puis L2, L3 ... un premier pas vers la mise en place du LMD (?)
 - 10 propositions du rapport Bach :
 - Programme commun entre médecine, pharmacie, odontologie, sage femme.
 - Orientation active des lycéens, entretiens individuels à l'entrée .

- Réorientation après S1 ou S2 + redoublement différé.
 - Prime au primant.
 - Introduire de la culture G dans l'épreuve de SHS.
 - Soutien financier au tutorat.
 - Moderniser l'enseignement avec les nouvelles technologies.
 - Nouvelles passerelles entrantes en L2.
 - Petit concours pour les hors bac S.
 - Passerelles de sortie.
- Ce sont les 10 propositions de départ, elles ont évoluées, cela est repris un peu plus loin.

● L1 santé : le programme :

- Le programme n'est pas encore sorti, simplement une ébauche des unités d'enseignement. C'est encore très vague et ces UE sont un peu des « grandes boîtes » dans lesquelles on peut mettre différents contenus. Selon l'ANEMF le contenu des cours ne changera pas fondamentalement, les facultés sont encore très embêtées car il ya un cruel manque de directives. Il ya des commissions de travail, notamment une à Ranguéil, mais ce n'est pas évident dans un tel brouillard.
- Programme : (détail du programme à titre indicatif fait par la CPNEM)

Semestre 1 commun

UE 1 (10 ECTS) : Atome, Génome -Biomolécules, bioénergétique métabolisme

UE 2 (10 ECTS) : Cellules et Tissus anciens

UE 3 (10 ECTS) : Organisations des appareils et systèmes : aspects fonctionnels Méthodes d'étude

Semestre 2

UE 4 (4 ECTS) : Organisations des appareils et systèmes : aspects morphologiques et fonctionnels

UE 5 (4 ECTS) : Evaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé

UE 6 (4 ECTS) : Initiation à la connaissance des médicaments

Sciences Société Humanité (8 ECTS)

UE spécifique (10 ECTS) : programme libre pour les universités

Remarque :

Selon les derniers communiqués du gouvernement **il n'y a plus de SSH au 1er semestre** (à mettre en parallèle avec la volonté de ces dernières années de sélectionner les étudiants sur des matières un peu moins "scientifiques et fondamentales", notamment en valorisant le coefficient de la SHS...)

● Les autres propositions :

- Orientation active des lycéens → oubliée ??
- Entretiens à l'entrée → à la discrétion des doyens (tout le monde, sans mention, sur demande...)
- Prime au primant : 1 point de plus pour "accrocher" le NC → oubliée.
- Aide financière aux tutorats → rien de précisé, plus au goût du jour.
- Petit concours pour les bac non S → oublié.
- Réorientation après S2 + redoublement différé = 1 an de L1 sciences pour ceux classés 2 à 3 x NC (barre fixée par les universités) → problème : doyens sciences refusent d'accueillir tous les recalés.
- Réorientation précoce après S1 → repoussée à 2011

→ Précisions :

Aide financière aux Tutorats :

- C'est encore un point **très flou**, ce serait a priori une rémunération des tuteurs. Cependant ceci s'avère bien complexe car les tutorats sont assez hétérogènes en France, certains rémunèrent déjà les tuteurs, d'autres non, etc.
- A Toulouse, il y a déjà une subvention ministérielle potentielle de 8000 euros que l'on pourrait utiliser pour environ 30 euros par tuteur par an mais ce n'est pas dans cet esprit que le TAT veut fonctionner.
- Il ne s'agit pas d'une volonté de ne pas payer les tuteurs, mais l'introduction de la validation d'heure par le biais de la participation au TAT a déjà amené des tuteurs plus intéressés que motivés, la rémunération pourrait donc s'avérer plus problématique que bénéfique.

- Une idée intéressante serait d'utiliser cette argent pour payer quelqu'un dans une action ciblée pour le TAT, par exemple un projet informatique à développer et à mettre en place pour le TAT contre rémunération. Ceci avait été envisagé l'an passé pour le projet Comenius de Thomas P. ex webmaster, l'ancien bureau avait cherché une personne en faculté ou IUT d'informatique, en proposant un stage rémunéré mais cela n'avait pas abouti. C'est intéressant mais il n'y a pas d'embauche à la clé alors que c'est souvent ce qui est recherché par les stagiaires.
- Marion, webmastrice, évoque la **possibilité de réaliser ce genre de projets avec des étudiants en école d'informatique de Toulouse**, ils ont la possibilité de faire des projets de cet ordre là sur 6 mois et cela peut se faire avec une association comme le TAT. Elle en a parlé avec un membre d'une école qui a confirmé la possibilité de réalisation. Point positif à exploiter.

Réorientation :

- C'est un des points majeurs de cette réforme, une réorientation à 2 niveaux : **après le S1** (1er semestre) et **après le S2**, se basant sur un pourcentage du numérus clausus (NC). A l'origine cela devait se faire à partir des notes mais cela a évolué pour définir une obligation de réorientation au delà de tel classement, le classement limite équivalant à **2 ou 3 fois le NC** de la fac considérée. A priori avec l'évolution des choses, il serait plutôt question maintenant d'une réorientation guidée, suggérée plutôt qu'obligée, cependant là encore du flou dans les textes.
- Il s'agit d'une réorientaion essentiellement vers les facultés de sciences, mais des problèmes se posent. D'une part les universités qui ne souhaitent pas accueillir autant d'étudiants (les nombres d'étudiants réorientés seront importants, à Toulouse minimum 500 personnes), ils ne souhaitent pas être « la poubelle de médecine ». D'autre part il ya des problèmes matériels, de structure, de nombre, etc.
- Cependant il est aussi question de **créer** des possibilités de **réorientation en paramédical et en sciences sociales**. Une tutrice remarque qu'il existe actuellement une réforme de la faculté de sciences sociales pour créer une équivalence en sortant de P1. De plus, par rapport aux facultés de sciences, il existe déjà une réorientation possible en L2 de biologie lorsque l'étudiant en P1 a obtenu la moyenne au concours.
- **Réorientation précoce post S1** : cela semble assez difficile pour plusieurs raisons, notamment dans l'organisation car cela imposerait un premier semestre très court avec un concours en décembre pour entamer le S2 dans les autres facultés. De plus il serait question de valider le S2 puis la L2 (consécutive à la L1 choisie par réorientation) avant de pouvoir se réinscrire en P1 doublant. Ceci est essentiellement voué à décourager l'étudiant pour médecine, toujours dans un but de désengorger les amphithéâtres de P1. Cette mise en place de réorientation précoce pourrait aussi donner lieu à un appel de nouveaux P1, par un phénomène de lycéens se disant « si je réussis pas en medecine, je pars en bio après 6 mois ».
- **Réorientation post S2** : celle ci peut se mettre en place plus facilement, si les facultés de sciences donnent leur accord. Là aussi il est question de valider l'année de réorientation pour pouvoir se réinscrire en P1.
- L'important serait aussi de travailler en amont avec une **orientation active des lycéens**, notamment avec des entretiens d'entrées ou autres. Pour être efficace, un travail en amont et en aval de la P1 est nécessaire. Cependant cette notion d'orientation active a été un peu mise de coté, peu réévoquée dernièrement.

Divers :

- Le but de cette formation au sujet de la réforme est que les tuteurs puissent apporter aux P1 et aux lycéens des informations corectes et à jour. Il y aura probablement des questions à propos de redoublement en pharmacie pour un P1 doublant médecine, l'année de mise en place de la réforme. Au niveau légal P1 et L1 santé sont différents donc si ce n'est pas notifié dans la future loi les P1 seraient dans leur droit et il y aurait un nombre de triplants potentiels très élevé. Ceci est un problème que l'ANEMF a soulevé auprès du ministère, ceux ci n'y « ayant pas pensé ». L'association nationale a demandé que ce redoublement soit possible seulement dans un type de concours, c'est-à-dire si le P1 était seulement medecine par exemple qu'il puisse demander pharma.

- Les tuteurs demandent si cette réforme est à évoquer lors des présentations dans les lycées. Cela dépend du local, des arrêtés ministériels d'ici là, il faut que l'on soit sûr pour communiquer efficacement.

- Passer d'un cursus à l'autre :

- 1/ **Passerelles d'entrée**

- L2 santé**

- M2 sciences
 - Reçu collés + L2 sciences
 - L3 sage femmes
 - diplômés santé (infirmières)

- L3 santé**

- L3 med / dentaire / pharma
 - doctorats grandes écoles

- 2/ **Passerelles de sortie**

- L2 scientifique, droit psycho socio
 - L3 bio
 - *ingénierie de la santé, sciences de l'ingénieur*
 - *IUT biotechnologie, bio-informatique, sciences de la santé*
 - *Technicien de labo, Ecole Préparateurs en Pharmacie, Hygiéniste dentaire, Opticien, Visiteur médical...*
 - *Paramèd : Inf, kiné, manip radio, ergo, ortho, audioprothésiste,..*
 - *Métiers recherche, biotechnologies*

- **Remarque :**

- L3 med / dentaire / pharma : possibilité de passer d'une L3 santé à une autre par exemple de médecine vers pharma ou dentaire et inversement. Il faut savoir qu'actuellement un étudiant de pharma souhaitant intégrer le cursus médecine passe soit par la P1 soit par la D1 entrée en D1 uniquement s'il a validé son cursus de pharmacie (jusqu'à la fin de sa 6ème année).
- Cette mesure ne serait pas rétroactive, uniquement possible à partir des générations L1 santé.
- Ces notions de passerelles posent la question d'inclusion ou non dans le numérus clausus, est-ce que les étudiants qui pourront entrer dans le cursus L2, L3 santé sont un nombre restreint d'étudiants comptabilisé parmi le NC ? Ceci impliquerait une diminution du NC en prévision des passerelles et les P1 seraient donc lésés pour une prévision de places. Cependant une augmentation du NC l'année de la réforme a été envisagée par les autorités par rapport aux triplants. Là encore des données non sûres concernant ces passerelles comprises ou non dans le NC.

- Les problèmes (partagés par l'administration, les doyens, les universités ...) :

- Pas de précisions ni directives du ministère
 - les facs attendent passivement
- Mise en place bâclée pour 2009 ou repoussée en 2010 ?
- Pas de financement : où trouver les sous pour les vidéotransmissions et autres problèmes de place ?
 - vidéoconférences, diaporamas sur internet et autres : les étudiants ne seraient plus en amphithéâtre, perte pédagogique non négligeable.
- Pb des doublants médecine voulant s'inscrire en pharma ?

- Et chez les autres ?

- Pharma : refusent l'association, perte de la qualité de formation
- Kinés : veulent intégrer la L1, rien de prévu officiellement

La création de la réforme santé impliquait pour les autorités une sortie de tous les paramédicaux, kinés

à Toulouse mais aussi ergothérapeutes pour d'autres facultés.

Les kinés passeraient donc entièrement en parcours privé, ce sont des IFMK privés (Institut de Formation en Masso Kinésithérapie) intégrés par concours post bac. Le passage par la P1 pour entrée dans les IFMK publics a été un moyen de recrutement plus objectif (QCM, anonymat, ...).

Par rapport aux kinés, ce n'est pas à l'ANEMF de s'exprimer, les associations de kinés doivent être en action sur le terrain. L'universitarisation des paramédicaux pourrait être en projet, et cela ne concernerait pas uniquement les kinés. Satut de M1 ou M2 pour infirmières ? L3 pour kinés ? à voir ...

● A venir :

- Dépôt du projet de loi par Domergue et vote avant janvier 2009
- Encore trop d'inconnues...mise en place dans les facs ? ?

● Au niveau de Toulouse :

- **Communication aux P1** : Marine a vu le doyen Rougé (doyen de Rangueil qui est en charge de la PCEM 1 en général) et va bientôt rencontrer le doyen Chap (doyen de Purpan). Mr Rougé s'est engagé à donner les informations aux P1 en amphi dès que les informations seraient sûres. Les étudiants avaient un peu l'impression qu'on leur cachait des choses, ils sont assez inquiets et a juste titre, mais le problème est de communiquer sans les faire paniquer. Un tuteur se demande pourquoi ne pas aller voir les P1 en amphi et les informer de ce qu'on sait aujourd'hui et expliquer tout le flou qui reste à déterminer. Il s'agirait plutôt d'un article dans le décubitus. Cet article serait bref et clair, expliquant ce qui est prévu, ou cela en est, et expliquer l'engagement de communication des doyens dès qu'ils le pourront.
- Une demande de tuteur pour savoir comment cela va se passer au niveau pratique, ce sera ville dépendant et doyen dépendant. Encore trop d'inconnues pour en dire plus.
- Pour Toulouse il est question de **créer 3 "groupes" (3 sites) : Purpan, Rangueil et Pharma**. Le groupe de Purpan et de Rangueil seraient gérés respectivement par les UFR Purpan et Rangueil. Par contre le groupe Pharma serait géré par les UFR Pharma et Dentaire (l'utilisation de locaux dans la fac dentaire est prévue par manque de place dans les locaux de la fac de Pharma).
- En ce qui concerne Toulouse, le doyen Chap est très attaché à **l'égalité des chances**, notamment avec des TD à taille humaine (50 étudiants maximum) et un appui au Tutorat. Un modèle comme Grenoble avec des DVD distribués en guise de cours et des TD en amphi à 500 personnes, n'est pas envisageable ici. Grenoble semble pourtant dire qu'ils aient augmenter le pourcentage de P2 issus de milieux peu favorisés, à Toulouse ce pourcentage est entre 10 et 20% depuis longtemps.
- L'évolution dépend donc entre autres des 3 sites d'enseignement à accepter par le ministère, ce souhait des doyens est aussi lié à des avantages pratiques notamment en cas d'erreurs dans un concours (il vaut mieux reconvoquer 1000 étudiants que 3000).
- La **refonte du TAT** est faisable mais complexe et sera réabordée à un autre moment.
- A retenir en quelques mots :
 - les **4 filières (la sortie des kinés, l'entrés de pharma)**
 - **tronc commun et spécificité, 4 concours**
 - **le redoublement différé, les réorientations (réorientation post S1 pas avant 2011)**
 - **le flou général, encore nombreuses inconnues**
- Remarques et questions : tutoweb mais surtout ecarabin, avec la section toulousaine mais aussi la section nationale.

→ Dates importantes :

- **Infosup** : 21 au 24 janvier 2009
- **Journées Portes Ouvertes** : 1ère le 7 mars
2ème le 28 mars

- Ces dates importantes sont données aux tuteurs dès maintenant, elles seront réabordées dans le point communication.

→ Point Polycopiés :

- Vente :

- ▶ **Purpan**

- La vente s'est bien passée.
- Au niveau errata, il y a un erratum en chimie, d'une page, qu'il va falloir imprimer.
- Au niveau du forum, dans chaque matière il y a un sujet polycopié, les errata doivent être postés dans ce sous forum afin d'être efficace lors de la relecture et corrections des polys en fin d'année. Il faut bien expliquer aux P1 l'utilisation et l'importance de ce forum et il faut également que les tuteurs passent régulièrement sur ces forums pour confirmer ou infirmer les erreurs et permettre ainsi l'aide aux P1 et l'amélioration des polys.

- ▶ **Rangueil**

- La vente s'est également bien passée.
- Pour Tutoweb, les forums spécifiques poly dans chaque matière vont bientôt être créés et obéiront au même fonctionnement.

- 2nd Quad :

- ▶ **Purpan**

- Le recrutement des tuteurs a été fait, un post sur tutoweb a été établi avec le travail répertorié et réparti par Jean Mathieu, responsable archivage.
- A tout moment les tuteurs peuvent se rajouter en postant sur le topic et les différents tuteurs s'arrangent entre eux et coordonnent leur travail, cela ne passe pas par JM. Les anciens responsables de matière ont laissés peu de directives, les responsables de fac, futurs responsables de matière et tuteurs s'organisent au mieux et font un travail de relecture, correction et amélioration. Au niveau de l'embryologie, il y a eu organisation et répartition avec un des tuteurs, Bertrand.
- JM s'excuse pour les fichiers non modifiables des polys du 2nd quad mais il n'est en rien responsable (prédécesseur avait perdu les fichiers par défaillance informatique).
- Les polys sont à finir pour le 1er décembre, afin que JM ait 2 semaines pour l'archivage. Il y a des délais d'impressions et de distribution aux P1, le but est de respecter les délais en pensant aux P1.

- ▶ **Rangueil**

- Les polys de biochimie et physiologie sont terminés.
- L'embryologie et la biologie cellulaire sont en commun avec Purpan, avec une partie supplémentaire de bio cel à Rangueil. Des tuteurs travaillent déjà sur ces polys, pour l'embryologie va se mettre en place une mailing liste Purpan-Rangueil pour être efficace et coordonné.
- Les listes d'errata et les fichiers modifiables sont disponibles.

- Remarques :

- La Pré Rentrée a été archivée et corrigée.
- **Polys et validation d'heures :** la réalisation de polycopiés est un évènement validant, la relecture normalement ne l'est pas. Mais de manière générale, les tuteurs travaillant sur les polys sont des tuteurs motivés, qui n'ont donc aucun souci de validation le plus souvent.

→ Point colles – impressions :

- Le partenariat (banque populaire) autorise l'impression de 500 000 pages par an, soit 125 000 par quad, soit, 11 000 par colle.
- Ce sont 140 910 pages qui ont été imprimées depuis le début de l'année et en moyenne par colle : 9 700 pour Rangueil et 10 500 pour Purpan.
- Il ya donc de la marge par rapport aux prévisoins par colle, ce qui permet de distribuer aux P1 des documents supplémentaires : fiches de cours, de méthodes, de conseils, etc. Un mail a donc été envoyé à tous les RM pour la possibilité de réalisation de ces imprimés. Les documents peuvent aussi être mis en ligne sans être imprimés.

→ Point Tutoweb :

● Présence des tuteurs :

- Les **P1 se plaignent un peu** du forum, un certain manque de réponses se fait sentir.
- La présence des tuteurs sur tutoweb est indispensable c'est un des points forts du TAT.
- Au niveau des forums de matière ça va mais au niveau des **forums photocopiés et forums colles** c'est souvent déserté. Les tuteurs et RM sont priés de **passer plus régulièrement** sur ces forums.
- En anatomie à Purpan, les RM ont instauré un planning de surveillance pour tutoweb et cela fonctionne assez bien, c'est une des solutions possibles.
- Tous les tuteurs doivent maintenant avoir le statut de tuteur sur tutoweb et si ce n'est pas le cas il suffit d'envoyer un MP à Ilou, la webmastrice.
- **Forum après une colle** : pour Purpan c'est le week-end, pour Rangueil c'est le début de semaine. Les P1 posent beaucoup de questions et soulèvent des errata. Il est important que les tuteurs et RM soient encore plus présents, les RM sont priés d'établir l'erratum de leur matière 2-3 jours après leur colle et après la premanence qui suit la colle. Ainsi la correction de la colle peut être faite en tenant compte des erreurs et les résultats des P1 sont rapides.

● Nouveaux forums :

- Il y a eu création de 2 nouveaux forums : **Tuteurs Purpan** et **Tuteurs Rangueil**.
- Ils consistent en la création de sous forum (un par tuteur) avec leur nom et matière, ils y postent tous leur QCM, leur présence aux colles et aux permanences, ainsi que leur participation aux évènements du TAT (visites des lycées, Infosup, JPO, etc).
- Ceci est dans le but de **faciliter la validation d'heures**, de permettre un maximum d'**objectivité**, cela permet une évaluation du sérieux du tuteur pas uniquement à travers son dossier et à travers le point de vus de ses RM. Le bureau peut consulter ces forums et apprécier le travail de chaque tuteur. De plus cela représente également une aide au tuteur lorsqu'il souhaitera constituer son dossier de validation (tous les QCM accessibles facilement au cas où il ne les aurait pas tous conservés). La constitution de ce sous forum sur tutoweb ne constitue pas cependant une condition sinéquanone à la validation d'heures.
- Ce nouveau forum a bien commencé pour purpan avec presque la moitié des tuteurs déjà répertoriés, à Rangueil c'est un nombre assez faible de tuteur pour l'instant.
- Bastien, responsable de fac Rangueil, explique qu'il a été difficile d'être efficace dans la communication car les tuteurs et RM savent qu'il faut conserver tous les QCM donc il n'y ont pas vu grande utilité à constituer ces dossiers sur tutoweb.
- Cependant la facilité d'accès à ces données pour chaque tuteur représente une aide précieuse pour la validation d'heures. Plus on a d'arguments en faveur / défaveur d'un dossier plus il est aisé de se décider à propos de ce dossier. Cela ne s'inscrit pas dans une volonté de « cliquer » les tuteurs mais dans une volonté d'objectivité, éviter l'effet « copinage » sur la validation, le bureau est plus détaché que les RM et ces dossiers consultables peuvent être utiles pour évaluer avec objectivité l'investissement et le travail du tuteur.
- De plus, les anciens RM et membres de bureau présents expliquent, pour l'avoir vécu, qu'il est

difficile de déterminer qui mérite ou non de valider. Ils ajoutent aussi que la démarche de validation doit être une initiative personnelle du tuteur, ce dernier n'est pas censé réclamer tous ces QCM à ses RM à 10 jours de la date de rendu des dossiers, et cette mesure des sous forum peut aider contre ce phénomène.

→ Points Trésorerie :

● Etat actuel :

- La trésorière ne présente pas un bilan complexe aujourd'hui. Elle explique que les 2000 euros prévu pour la pré rentrée ont été utilisé, et un chèque de 70 000 euros a été donné à l'imprimeur pour les photocopiés.
- Les P1 ont fait des chèques à l'ordre TAT POLY car c'est un compte à part. Il y a eu quelques chèques non approvisionnés, on va attendre une semaine, essayer de repasser le chèque, si cela échoue de nouveau les P1 concernés seront contactés.

● Téléthon :

- L'an dernier une somme avait été versée au téléthon pour avoir le logo dans le calendrier. Ceci est renouvelé cette année, il s'agit d'une action de communication et il est aussi convenu avec les organisateurs qu'il n'y a pas de logos de prépas privées dans le calendrier.
- Ceci appartient au budget communication du TAT. Une personne demande s'il serait possible de faire former des membres du bureau, en finançant leur formation par ce genre de budget. Le TAT a de bons rapport avec l'ANEMF, des places nous sont toujours réservées en congrès, il n'y a pas besoin d'un vote spécial de budget pour cela.
- Vote de la dépense de communication Téléthon de 500 euros :
 - ne prend pas part au vote : 0
 - s'abstient : 2
 - contre : 0
 - pour : 53*Le vote est accepté à l'unanimité.*

● Squelette :

- Oscar, le cher squelette de la salle de permanence, a été récupéré par un ancien membre du bureau lors d'une permanence de Ranguetil.
- Au niveau légal, l'AG est sollicitée pour pouvoir sortir le squelette du budget du TAT car c'était un bien immobilier de l'association (l'AG doit voter cette sortie d'inventaire puisque le squelette avait une valeur au sein du budget de l'association). Parallèlement il faut demander à cet ancien membre une demande de restitution écrite et signée ainsi qu'une déclaration sur l'honneur attestant que le squelette est en sa possession.
- Ce membre a été un membre très actif dans l'association il y a 3 ans, il avait acheté le squelette au cours de l'année par ses propres moyens et en avait fait profité le TAT jusqu'à ce jour. Il y a eu plusieurs conflits entre cet ancien membre et les anciens bureaux, sa récupération est peut être une manière de régler ses comptes avec le TAT. Le nouveau bureau ne souhaite pas entrer dans ces conflits passés et souhaite régler le problème calmement, en demandant les papiers nécessaires en restant neutre ; Gildas, Président, va se charger de cette affaire. Si l'ancien tuteur ne coopère pas il sera peut être nécessaire d'aller plus loin mais ce n'est pas la volonté principale. La priorité des membres de l'association demeure l'aide aux P1 et l'énergie est concentrée vers ce but.
- Loïc Belinga, ex responsable de fac Ranguetil prête son squelette au TAT jusqu'à la fin de l'année. Une version écrite de ce prêt sera effectuée par précaution et d'un point de vue assurance il n'y a pas de problème (son squelette est assuré par l'assurance du TAT, en guise de remplacement de l'ancien). Grégoire, Vice Président, a rencontré Mr Lauwers, ce dernier va faire don au TAT d'un vrai squelette d'ici l'an prochain.
- Vote de la sortie d'inventaire du squelette :

- ne prend pas part au vote : 0
- s'abstient : 0
- contre : 1
- pour : 54

Le squelette est sorti de l'inventaire du TAT.

- Quelques explications par un ancien Président du TAT au sujet de l'ancien membre en question : il a acheté le squelette au cours de l'année, le bureau était dans l'attente d'un financement FSDIE destiné au lecteur optique et au squelette. L'achat a été effectué, le TAT a voulu le rembourser mais il n'avait pas de preuve d'achat, il y a donc eu un reçu fiscal. Par la suite il a demandé un remboursement, le chèque a été fait sur présentation du bon de commande (car toujours pas de facture) mais il n'est pas venu chercher ce chèque. L'histoire du squelette fut réabordée parfois et la semaine dernière cet ancien membre est venu chercher ce squelette et l'a récupéré. Il y a eu profit fiscal sur le squelette et il a aussi été restitué donc au niveau légal cela ne semble pas très correct, d'où un certain désaccord de quelques anciens membres par rapport à la démarche adoptée par le nouveau bureau.
- L'an passé le Président a déjà passé beaucoup d'énergie dans les différends avec cet ancien membre mais il conseille de consacrer l'énergie sur les priorités du TAT plutôt que d'entrer dans un conflit. C'est l'attitude adoptée pour l'instant par le bureau actuel.
- Lors des conflits il y avait eu peu de communication sur les événements mais il faut penser à garder en mémoire les événements de l'association pour éviter la reproduction des erreurs et savoir faire évoluer les statuts : ils couvrent tout, définissent les droits et devoirs de chacun et garantissent la pérennité de l'association.

L'AG s'est terminée sur ce point au vue de l'heure tardive, le Président a annoncé une prochaine AG dans de brefs délais.